





Séminaire permanent Réseau de recherche sur l'innovation

15 et 16 février 2018

Stratégies d'Innovation Sociale et Dynamique d'Initiatives Entrepreneuriales

SI(s)D(i)E

Depuis la loi de 2014 relative à l'ESS, la frontière entre l'ESS et l'économie lucrative est de plus en plus flou au même titre que la définition de l'innovation sociale : 1° Soit répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ; 2° Soit répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale. Des entrepreneurs sociaux se lancent dans des activités très variées dans l'industrie, les services ou l'artisanat. Pourquoi une innovation peut ainsi être qualifiée de « sociale » au-delà de la définition très générale qu'en donne la loi.

Si la définition de l'innovation est très vaste, l'évolution récente des technologies renforce encore cette observation. Au de-là des formes traditionnelles de l'innovation sociale liée notamment à la solidarité sociale ou à la préservation de l'environnement, le développement de nouvelles formes de production, décentralisées, comme les fab.labs sont le terrain de nouvelles expériences, de partage des savoirs dans le cadre d'une économie collaborative, où se dessinent de nouvelles modalités en matière de partage des connaissances et le développement de nouvelles communautés de pratiques qu'il est important d'explorer dans le cadre de ce séminaire organisé dans le cadre d'une coopération avec l'association Entreprendre ensemble.

Avec la participation de : Nadine Richez-Batesti, université de Montpellier ; Pascal Glemain, Université de Rennes 2 ; Meryem Akesbi, Université du Littoral et EEDK ; Ignasi Capdevila, PSB Paris School of Business ; Yuna Chiffoleau, INRA ; Clément Marinos Université de Rennes 2, Sophie Boutillier, Université du littoral :

Informations et renseignements : Meryem Akesbi : Meryem Akesbi meryem.akesbi@eedk.fr